

À PROPOS DE LA DÉFINITION DE LA SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE

Toma Bernard, Brücker Gilles, Dufour Barbara, Chillaud Thierry, Bénét Jean-Jacques & Steinfeld Nadine

À la suite de la publication d'une nouvelle définition de la Santé publique vétérinaire par l'Académie vétérinaire de France, en juin 2021, l'AEEMA a révisé les définitions du mot santé et des syntagmes Santé publique et Santé publique vétérinaire, présentes sur son site internet. Les nouvelles définitions s'inscrivent dans un inventaire de définitions disponibles au cours du temps, expliquées et commentées

Sur le site, ces syntagmes sont placés, pour l'instant, à la fin de la liste des mots commençant par la lettre "S".

ABOUT VETERINARY PUBLIC HEALTH' DEFINITION

Toma Bernard, Brücker Gilles, Dufour Barbara, Chillaud Thierry, Bénét Jean-Jacques & Steinfeld Nadine

Following the publication of a new definition of "Veterinary public health" by the French Veterinary Academy in June 2021, the AEEMA revised the definitions of the word "Health" and the phrases "Public health" and "Veterinary public health" present on its website. The new definitions are explained within an inventory of definitions available over time and commented on.